



BRÈVE de LUCENA

N°218 - OCTOBRE-NOVEMBRE - DECEMBRE -
2016

*Valérie Dugelay, Maire de Lucenay et le Conseil municipal,
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour une très belle
année 2017*

Ils ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux



**NOUVEAU SITE INTERNET
DE LA COMMUNE :
<http://www.lucenay.fr/>
NOUVELLE PAGE FACEBOOK**

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2016

Présents : DUGELAY Valérie, BOUVET Nicole, BERJOT Valérie, BARJON Hervé, FORNAS Maurice, DIDIER Michel, DAVAINÉ Alix, SOSPEDRA Gilles, LE CALVE Jean-Philippe, VIVION Daniel, TISSERAND-NOBECOURT Sylvie, BERNARD Anne-Sophie, CHANDIOUX Georges.

Absents : MAZZOTTI Cédric, HUG Catherine, Annick FOURRICHON, BESSON Anthony, CUZOL Raphaële.

Pouvoirs : MAZZOTTI Cédric a donné pouvoir à CHANDIOUX Georges.

HUG Catherine a donné pouvoir à DIDIER Michel.

Anthony BESSON a donné pouvoir à FORNAS Maurice

Annick FOURRICHON a donné pouvoir à LE CALVE Jean-Philippe.

Raphaële CUZOL a donné pouvoir à BERNARD Anne-Sophie.

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 Heures sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire.

Secrétaire de séance : BERJOT Valérie.

PROROGATION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF AVEC LA LYONNAISE DES EAUX.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a délégué l'exploitation de son service public d'assainissement collectif et non collectif par un contrat de délégation à la Lyonnaise des Eaux (devenue SUEZ) entré en vigueur le 1er janvier 2011 et qui se termine le 31 décembre 2016. Madame le Maire rappelle que la commune de Lucenay faisant partie des rares communes à gérer seule son service assainissement, elle avait engagé des pourparlers avec le SACSA afin de rejoindre ce syndicat au 1er janvier 2017. Le SACSA avait donné un accord de principe lors de sa séance du 26 novembre 2015 à l'adhésion de la commune de Lucenay et le conseil municipal de Lucenay avait par délibération du 15 décembre 2015 donné un avis de principe favorable à l'adhésion au SACSA. Le SACSA a finalement refusé par délibération du 27 juin 2016 la demande d'adhésion de la commune de Lucenay pour différentes raisons, dont la modification des statuts nécessaires à l'entrée de la commune de Lucenay alors que la compétence assainissement sera transférée à la communauté de communes entre 2018 et 2020. La Commune se retrouve dans une situation difficile, la commune n'a pas le temps matériel suffisant pour mener à bien la procédure de renouvellement de la concession de service public du service assainissement sachant qu'il faut un délai minimum de 9 mois pour renouveler un contrat de délégation. Par conséquent, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer un avenant de prolongation de la délégation de service public de l'assainissement collectif et non collectif jusqu'au 30 juin 2017 soit six mois supplémentaires. Madame le Maire indique que SUEZ n'a pas voulu signer l'avenant aux mêmes conditions financières que le contrat initial étant donné que Suez était déficitaire de 20 000 euros par an depuis six ans. Deux solutions ont été proposées par Suez. Il fallait :

- soit augmenter le tarif de l'utilisateur,
- soit supprimer certaines charges d'exploitation.

Après négociations, la commune ne souhaitant pas pénaliser les usagers, la seconde solution a été retenue. Les obligations de curage préventif des réseaux d'eaux usées et de curage des avaloirs sont supprimées pendant 6 mois ainsi que le programme de renouvellement de matériel. Madame le Maire précise que Suez s'est engagée avant le 31 décembre 2016 à effectuer tous les curages préventifs et à remplacer la pompe de reprise des boues épaissies et l'agitateur du silo à boue pour un montant de 7672 euros HT. Ces travaux étaient prévus dans le contrat initial. Par conséquent, la prise de risque pour la commune paraît raisonnable sur six mois.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame le Maire à signer cet avenant de prolongation.

APPROBATION DU RAPPORT DU MAIRE CI-JOINT ET DU RECOURS A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF.

Suite à la prolongation de la délégation de service public d'assainissement collectif et non collectif avec la Lyonnaise des Eaux devenue Suez, votée précédemment jusqu'au 30 juin 2017, la réalisation de ce service au-delà de cette date repose sur une décision municipale sur le principe du futur mode de gestion du service.

Madame le Maire présente ensuite au Conseil Municipal le rapport qui a été annexé à la convocation du conseil municipal. Ce rapport expose les deux principaux modes de gestion possibles que sont la gestion directe et la gestion déléguée.

La gestion directe implique que le service soit exploité directement par la commune.

La gestion déléguée consiste à déléguer, à une autre personne juridique distincte de la commune, la responsabilité d'exploiter. La commune de Lucenay n'ayant pas les compétences en interne, il convient que la commune continue à déléguer la gestion du service à une entreprise spécialisée afin de bénéficier de la compétence de spécialistes dans tous les domaines de la gestion des eaux usées. Madame le Maire donne ensuite lecture des caractéristiques de la délégation de service. Les missions confiées au futur délégataire sont exposées, sa responsabilité est explicitée, la durée minimale du contrat est fixée à 10 ans avec possibilité de variante justifiée par ses prestations et/ou le montant des investissements proposés. Les modalités de la consultation sont résumées. Madame le Maire précise que la commune est assistée du cabinet Bac Conseils en qualité d'assistant à maître d'ouvrage pour assurer une veille juridique sur la procédure de consultation et accompagner la conduite des négociations. La mission s'élève à 6200 euros HT soit 7440 euros TTC.

Madame le Maire demande ensuite au conseil municipal :

- d'approuver le recours au système de gestion du service public de l'assainissement collectif et non collectif de la commune de Lucenay, par délégation,

- d'approuver, les caractéristiques de la délégation du service public de l'assainissement collectif et non collectif décrites dans le présent rapport,

- d'autoriser, Madame le Maire à lancer la procédure de consultation conformément aux articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et à signer toutes pièces y afférentes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve toutes ces propositions et autorise Madame le Maire à lancer la procédure de consultation conformément aux articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et à signer toutes les pièces y afférentes.

ADHESION A LA SPA POUR L'ANNEE 2017.

Madame Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une convention pour l'année 2017 relative à l'accueil et à la garde des chiens et des chats trouvés errants ou en état de divagation sur le domaine public du territoire de la Commune entre la SPA de Lyon et du Sud Est. Cette convention permet à la Commune de répondre à ses obligations, prévues aux articles L211-24 et suivants du Code Rural étant donné que la commune ne dispose pas de fourrière animale. Le montant forfaitaire de l'indemnité pour la réalisation des prestations proposées correspondant à l'accueil des animaux, aux obligations de gestion de la fourrière et à la participation aux frais de capture et de transport est fixé à la somme de 0,35 euro par an et par habitant soit 632.10 euros. Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance et délibéré, approuve ce document à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer cette convention.

LE POINT SUR LES TRAVAUX.

Travaux de bâtiments : Monsieur DIDIER Michel, conseiller municipal chargé des bâtiments présente les travaux :

Salle d'évolution à l'école maternelle : 4 blocs d'ambiance ont été changés. Lors de la mise en route du chauffage par l'entreprise CERFIC, un problème est survenu au niveau de la pompe de la géothermie, cette pompe est à remplacer, la commande est passée. Dans l'attente, des radiateurs électriques sont installés, la réparation est en cours, l'entreprise est intervenue aujourd'hui.

Ecole primaire : 2 vannes thermostatiques ont été posées dans une salle de classe.

Mairie : suite à l'installation de l'agence postale au secrétariat, des travaux d'électricité ont été nécessaires (installation de prises électriques supplémentaires). La ligne téléphonique de l'agence a été transférée à la mairie le 17 octobre par Orange. Le déménagement a été effectué le lundi 17 octobre par l'équipe technique.

Local Petit Gibus : Nos anciens ont pris possession des lieux le 29 septembre 2016. Une étagère a été installée, un tableau et différents aménagements ont été réalisés par l'équipe technique.

Travaux de voirie : exposés par Monsieur LE CALVE Jean-Philippe, adjoint à la voirie.

Eclairage public :

Nous avons subi fin septembre un orage particulièrement violent. De nombreux luminaires ont donc été hors service. Nous avons demandé une intervention à notre gestionnaire, le SYDER, et les réparations ont été effectuées dans la semaine.

Cependant le secteur « Genetay, Grand Plantier et Bel Air » est resté plusieurs jours sans éclairage public suite à une rupture générale d'alimentation qui nécessitait l'intervention d'ENEDIS. Notre prestataire a bien fait sa demande d'intervention, mais il y a eu une confusion chez ENEDIS qui a retardé le rétablissement de l'alimentation.

Création d'un parking en centre village :

Nous créons 21 places de parking au centre village au niveau de « La Ruelle ».

L'entreprise RODRIGUEZ a effectué les premiers travaux de terrassement. Nous attendons les interventions des différents concessionnaires qui gèrent les réseaux sur cette zone. Les bordures complémentaires, les ouvrages pour recueillir l'eau pluviale et la partie principale des enrobés seront réalisés concomitamment dès que ces derniers seront intervenus. C'est la raison pour laquelle nous laissons pour l'instant les parkings en « concassé ».

Travaux de voirie :

L'entreprise EUROVIA et le cabinet REALITES ont la charge de ces travaux. Du fait du retard pris par certains

prestataires en amont, et EUROVIA regroupant ses interventions, les travaux sont décalés :

- 1- Reprise du trottoir route de Morancé : Le trottoir a été repris en enrobé noir. Les accès de véhicules ont été réaménagés afin de sécuriser leur sortie sur la RD 30.
- 2- Chemin du Bief (de la rue du Stade à la rue des Saignes) : des trottoirs côté lotissement ont été réalisés. Les enrobés sont réalisés sur le bas. Nous attendons pour réaliser les enrobés sur la partie haute des trottoirs le déplacement d'un luminaire. La voirie a été élargie et sera « reprofilée » très prochainement.
En fonction des conditions climatiques, nous attendons probablement le printemps pour réaliser l'enduit bicouche sur la route.
- 3- Reprise d'enrobé rue des Chopines : Report les semaines 45 ou 46
- 4- Reprise enrobé chemin des Grands Plantiers : Dans le virage au niveau du n° 241, nous reprenons le bas-côté de la voirie qui s'affaisse. Report les semaines 45 ou 46
- 5- Réalisation d'un plateau traversant route d'Anse au carrefour rue du Plantay : Afin de sécuriser le carrefour avec la rue du Plantay, et de modérer la vitesse des usagers de la RD30, nous réalisons un plateau traversant (ralentisseur). Nous attendons le retour de l'analyse amiante semaine 43. En toute vraisemblance, les travaux seront réalisés semaines 45 ou 46 ; ils nécessiteront une circulation alternée sur 2 jours.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET INTERCOMMUNALITES.

Commission économique : l'épicerie située au cœur du village a fermé. La commission se réunira prochainement pour étudier ce dossier ainsi que le devenir du local qui était destiné à l'agence postale communale.

Groupe de travail sur le transport de la communauté de communes :

Mr Barjon Hervé fait le point sur la question du transport des personnes isolées. Après 6 mois d'utilisation (de mars à août), le bilan est le suivant. Sur les 34 communes, 24 personnes se sont inscrites et ont effectué 236 trajets. Aucune personne de Lucenay ne s'est inscrite. Des propositions d'amélioration ont été présentées. Il est demandé l'inscription à l'année.

Le groupe de travail est d'accord pour permettre 200 utilisations par an.

Une enquête de satisfaction avec l'aide des CCAS sera réalisée après un an d'utilisation. Le groupe de travail a également évoqué la possibilité de passer par le transporteur pour la vente de tickets.

SIVU Lucenay Morancé : Anne-Sophie Bernard, présidente rappelle que le syndicat étant dissous par le Préfet au 31 décembre 2016, il convient de prévoir les conditions de liquidation et le sort de l'extension du vestiaire du terrain de football. Cette question n'a pas été abordée lors de la dernière réunion du SIVU. Madame la Présidente informe l'assemblée délibérante qu'il convient de prévoir l'après SIVU dans les prochaines semaines.

Commission économique de la communauté de communes : Mme Vermare Michèle indique que le schéma de développement économique est en cours d'élaboration.

Commission urbanisme de la communauté de communes : la commission doit étudier la création d'un éventuel PLU Intercommunal au niveau de l'intercommunalité. Les conseils municipaux des communes doivent délibérer avant le 30 mars 2017. La tendance qui se dessine est plutôt négative.

Commission scolaire. Valérie BERJOT rappelle qu'une classe a fermé cette rentrée scolaire et que ALFA 3A en charge du périscolaire et de l'animation du centre de loisirs sans hébergement a changé de directeur. Le changement est bien vécu par l'équipe d'enseignants et le personnel.

Fleurissement : Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a obtenu le 2ème prix. Elle remercie les agents techniques pour leur excellent travail.

Madame le Maire a donné à l'assemblée d'un courrier d'un administré adressé à l'ensemble du conseil municipal qui se plaint à nouveau de nuisances à la salle Polysons suite à la soirée des classes en 8 de Lucenay.

Collecte des textiles

Madame le Maire expose que la communauté de communes nous informe que la société en charge de la collecte des textiles sur la commune est en liquidation judiciaire. La société PHILTEX qui collectait pour le compte de NTA (anciennement SOEX) a repris à sa charge la collecte. La communauté de communes est concernée avec les bornes des déchetteries de Anse et Chazay. Afin de pouvoir continuer à collecter l'ensemble des bornes, la société PHILTEX a besoin de signer une convention avec le président de la communauté de communes ou une convention à part avec le maire de la commune où se situe le point de collecte. Après en avoir délibéré et par 10 voix Pour, 6 voix Contre, 3 abstentions, le conseil Municipal souhaite que le Président de la communauté de communes signe une convention globale incluant le point de collecte de Lucenay.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

Madame BOUVET Nicole, conseillère municipale déléguée, fait un résumé sur ce rapport.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Anse et Région regroupe les 4 communes suivantes :

ANSE, AMBERIEUX, LUCENAY et SAINT BERNARD.

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société LYONNAISE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er mars 2013. La durée du contrat est de 12 ans.

Les prestations confiées à la société LYONNAISE DES EAUX sont les suivantes :

- Gestion du service
- Gestion des abonnés
- Mise en service
- Entretien
- Renouvellement des branchements, compteurs équipements fonctionnels et canalisations < 12m

QUESTIONS DIVERSES.

Communication d'un courrier

Le Syndicat Intercommunal des Eaux d'Anse et Région prend en charge le renouvellement des canalisations > à 12 m et du génie civil.

Le Syndicat produit une partie des volumes mis en distribution grâce au puits du Divin (1/3). Il est aussi alimenté par un achat d'eau au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine, complété par un achat d'eau au district de Villefranche pour le quartier de Bordelan.

Patrimoine du syndicat

- 1 unité de production
- 1 station de pompage-réservoir
- 2 réservoirs
- 86.5 Km de canalisation
- 4364 branchements
- 4381 compteurs avec un âge moyen de 3.38 ans

Le nombre de branchements et compteurs est en progression d'environ 2% en phase avec la croissance démographique.

Cependant le volume facturé reste stable.

Le rendement du réseau est de 73.9%

La qualité de l'eau

100% de conformité sur les prélèvements du suivi sanitaire et de l'autosurveillance (analyses microbiologiques et physico-chimiques)

Prix de l'eau

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Le prix moyen TTC du service au m3, basé sur une consommation de 120m3 est de 2.49€ au 1er janvier 2016. En progression de 1% par rapport au 1er janvier 2015.

Les recettes se répartissent entre le délégataire, le syndicat et l'agence de l'eau.

Développement durable

Madame Nicole Bouvet, conseillère municipale déléguée, en charge de ce dossier expose que lors de la réunion publique du 5 octobre, Marie France Pellegrin, animatrice de l'association Notre Village nous a présentés le bilan de Lucenay. Engagés depuis 2008 avec cette association qui accompagne les communes de moins de 3500 habitants dans la démarche développement durable, nous avons réalisé deux programmes de trois ans, le renouvellement de notre adhésion se termine en 2017.

Aujourd'hui le développement durable est intégré dans nos décisions. Après débat, la commune ne souhaite pas présenter un 3^{ème} programme, par contre la commission développement durable intégrera des Lucenois qui ont manifesté leur intérêt pour ce sujet.

Panneau d'affichage dans la zone artisanale : Mme Davaine Alix indique que le panneau comporte des informations erronées et demande de l'enlever ou de le mettre à jour. Il est décidé de l'enlever

Rond-point sud : Mr SOSPEDRA Gilles évoque le problème de la sécurité au niveau de ce rond-point. La commission de voirie se réunira pour étudier cette question. Madame le Maire doit rencontrer prochainement le responsable au niveau du Département et évoquera cette question avec lui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 22 décembre 2016 à 19 heures.

POINT INFOS :

• Jeunes de 16 ans :

Pensez au recensement, cette **obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront vos démarches administratives et votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies

• Cartes d'identité :

Nous rappelons aux habitants désireux d'obtenir une carte d'identité que les délais sont très longs ; tous les dossiers de demande sont transmis à la préfecture de Lyon. Il est impossible de les joindre pour faire accélérer un dossier.

Il est donc recommandé de déposer votre demande au minimum trois mois avant la date du voyage lorsqu'une carte nationale d'identité est nécessaire, aucun passeport temporaire ne sera délivré en cas de non réception du titre en mairie.

Pour un passeport, prenez rendez-vous à la mairie de Anse ou toute autre mairie pouvant établir ce type de document. Les délais sont actuellement de 1 mois et demi.

• Plan local urbanisme (PLU) :

L'intégralité du rendu de l'enquête publique effectuée par le Commissaire Enquêteur est consultable sur le site

COMPTES RENDUS

Des conseils municipaux sont consultables en intégralité sur le site de la commune <http://www.lucenay.fr/> et à l'affichage du parc de la mairie.

Adresse e-mail de la commune : mairie@lucenay.fr

N'hésitez pas à consulter le compte rendu du conseil communautaire de la communauté de communes sur le site www.cc-beaujolais.com

CALENDRIER DES FÊTES

Samedi 10 Décembre :

Vente des sapins SOU DES ECOLES (parking foot)

Vendredi 6 Janvier

Réunion à 19h Les Talents de Lucenay salle des associations

Dimanche 15 Janvier

*Vente de boudins devant la boulangerie LA CHASSE
Assemblée Générale Association Du Monde
Combattant de Lucenay 10h30 salle des Associations*

Vendredi 27 Janvier :

AG des classes en 9 à 19h salle SIVOM

Samedi 4 Février:

*Conscrits et remise des bouquets boulistes 10h30
salle SIVOM*

Repas des classes en 4

Vendredi 10 Février :

Enterrement Classe salle SIVOM

Mercredi 15 Février :

SOU 20h salle SIVOM

Vendredi 17 Février :

AG Les Amis du Cousinage 18h30 salle SIVOM.

Dimanche 19 Février :

19h Salle des Pierres Blanches Repas de la Chasse.

Pendant les vacances scolaires ouverture uniquement le samedi matin.

Samedi 11 Mars :
AG des classes en 3 à 11h

Réunions préparatives pour les Classes en 7

- vendredi 9 décembre 2016 à 19h30 : pensez à vos bulletins d'inscriptions.

- samedi 17 décembre 2016 à 11h00 : dégustation à l'aveugle des vins pour le banquet.

- Samedi 7 janvier 2017 à 10h30 : galette des rois et point sur les dernières inscriptions pour le banquet et le retintou.

- Vendredi 13 janvier 2017 à 19h30 : point sur la soirée des remises de cocardes

- Samedi 28 janvier 2017 à 10h30 : le dernier des derniers point avant notre grand weekend.

ETAT CIVIL

Mariage :

Floriane ROCHER & Morgan NICOD
Le 22 septembre 2016.

Naissance :

Manon, Lou-Anne, Sélène DAVID née le
10/11/2016

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi vendredi de 13h30 à 17h30.

Mercredi de 8h30 à 12h15.

Jeudi de 13h30 à 18h45.

Tél : 04-74-09-96-50

Fax : 04-74-09-96-55

POLICE MUNICIPALE :

Emmanuel SABY

Tél : 06-12-12-00-55 en cas d'urgence.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

04 74 09 96 53

Mercredi 14h00 à 15h30

Samedi : 10h30 à 11h30

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- ✓ Le lundi de 13h30 à 17h30
uniquement service de retrait de colis et de lettres recommandées.
- ✓ Le mardi de 13h30 à 17h30
- ✓ Le mercredi de 8h30 à 12h15
- ✓ Le jeudi de 13h30 à 18h45
- ✓ Le vendredi de 13h30 à 17h30
- ✓ Le samedi de 9h30 à 11h30

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Collectes ménagères : les bacs marron sont collectés les lundis et jeudis.

Collectes sélectives : les bacs à couvercles jaunes sont collectés tous les 2èmes et 4ème jeudis de chaque mois

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence : 112

Police/Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMUS : 15

Brigade de gendarmerie de Anse :
04-74-67-02-17.

Carte de crédit perdue ou volée :
0892 705 705.

Opposition chéquier : 0 892 683 208.

Infos escroqueries : 0811 020 217.

Urgence électricité : 09 726 850 69

Urgence gaz : 0 810 333 001

Urgence eau : 0 810 544 544

LES ACTIONS DE VOS ÉLUS:

Synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public

Exercice 2015

Service de l'eau potable

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Anse et Région regroupe les 4 communes suivantes :
ANSE, AMBERIEUX, LUCENAY et SAINT BERNARD.

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société LYONNAISE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} mars 2013. La durée du contrat est de 12 ans. Les prestations confiées à la société LYONNAISE DES EAUX sont les suivantes :

- Gestion du service
- Gestion des abonnés
- Mise en service
- Entretien
- Renouvellement des branchements, compteurs équipements fonctionnels et canalisations < 12m

Le Syndicat Intercommunal des Eaux d'Anse et Région prend en charge le renouvellement des canalisations > à 12 m et du génie civil

Le Syndicat produit une partie des volumes mis en distribution grâce au puits du Divin (1/3). Il est aussi alimenté par un achat d'eau au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine, complété par un achat d'eau au district de Villefranche pour le quartier de Bordelan.

Patrimoine du syndicat

- 1 unité de production
- 1 station de pompage-réservoir
- 2 réservoirs
- 86.5 Km de canalisation
- 4364 branchements
- 4381 compteurs avec un âge moyen de 3.38 ans

Le nombre de branchements et compteurs est en progression d'environ 2% en phase avec la croissance démographique.

Cependant le volume facturé reste stable.

Le rendement du réseau est de 73.9%

La qualité de l'eau

100% de conformité sur les prélèvements du suivi sanitaire et de l'autosurveillance (analyses microbiologiques et physico-chimiques)

Prix de l'eau

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Le prix moyen TTC du service au m³, basé sur une consommation de 120m³ est de 2.49€ au 1^{er} janvier 2016. En progression de 1% par rapport au 1^{er} janvier 2015.

Les recettes se répartissent entre le délégataire, le syndicat et l'agence de l'eau.

Nicole BOUVET

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

JEUDI 20 OCTOBRE / 30 PERSONNES étaient présentes pour notre repas grenouilles au restaurant du « Petit Port » à FAREINS. Bonne ambiance et nous avons apprécié le geste de la maison qui nous a servi une coupe de créman en fin de repas.



venir se joindre à nous. Si vous n'aimez pas les jeux de société le jeudi vous pouvez vous faire inscrire uniquement pour voyages et restaurants Pour tout renseignement tel 04/74/67/04/90



JEUDI 8 DECEMBRE / assemblée générale à 14 h au nouveau local à côté de la bibliothèque. Venez nombreux pour donner des idées sur voyages et restaurants.

MERCREDI 14 DECEMBRE 2016 / repas de Noël au restaurant du Télégraphe à Marcy sur Anse pour info : toutes les personnes à partir de 60 ans peuvent

ZOOM SUR :

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Pour la deuxième année, nous avons reçu les nouveaux arrivants autour du verre de l'amitié, en dehors des murs de la Mairie. Nous étions une quarantaine reçus chez Michel Riche, producteur de vin, ce vendredi, à discuter entre élus et nouveaux arrivants, répondant à leurs Interrogations, échangeant sur le fonctionnement du village.....

Cœur de ferme nous a offert ses produits de qualité pour nous restaurer

L'ambiance très conviviale nous a emmené jusqu' à 22H.

L'an prochain, les nouveaux arrivants seront à nouveau reçus hors les murs, dans un autre lieu d'accueil.



APPEL AU CIVISME

De plus en plus de déchets sont retrouvés au pied des bennes près de la salle POLYSONS ;

MERCI d'utiliser les containers ou les déchetteries à votre service.



Nous vous rappelons les horaires des déchetteries

HORAIRES DECHETTERIES ANSE, CHAZAY D'AZERGUES, THEIZE ET ST LAURENT AU 01/01/2015

CHAZAY du 1er avril au 31 octobre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9 H 00 12 H 00	FERME	FERME	FERME	FERME	9 H 00
APRES MIDI	14 H 00 18 H 00	FERME	14 H 00 18 H 00	14 H 00 18 H 00	14 H 00 18 H 00	18 H 00

ANSE du 1er avril au 31 octobre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9 H 00 12 H 00	FERME	FERME	FERME	FERME	9 H 00
APRES MIDI	14 H 00 18 H 00	14 H 00 18 H 00	14 H 00 18 H 00	FERME	14 H 00 18 H 00	18 H 00

CHAZAY du 1er novembre au 31 mars

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9 H 00 12 H 00	FERME	FERME	FERME	FERME	9 H 00 12 H 00
APRES MIDI	14 H 00 18 H 00	FERME	14 H 00 18 H 00			

ANSE du 1er novembre au 31 mars

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9 H 00 12 H 00	FERME	FERME	FERME	FERME	9 H 00 12 H 00
APRES MIDI	14 H 00 18 H 00	14 H 00 18 H 00	14 H 00 18 H 00	FERME	14 H 00 18 H 00	14 H 00 18 H 00

THEIZE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	FERME	8 H 30 12 H 00	FERME	8 H 30 12 H 00	8 H 30 12 H 00	8 H 00 12 H 00
APRES MIDI	FERME	14 H 00 17 H 15	13 H 00 15 H 45			

SAINT LAURENT

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	FERME	FERME	8 H 30 12 H 00	8 H 30 12 H 00	8 H 30 12 H 00	8 H 00 12 H 00
APRES MIDI	14 H 00 17 H 15	13 H 00 15 H 45				

ACTIVATION DU P.C.S

Mardi 22 novembre 2016

P.C.S : Plan Communal de Sauvegarde

Suite aux fortes pluies annoncées, le policier municipal Emmanuel SABY a alerté les riverains du bord de l'Azergues par téléphone, d'une probable montée de l'Azergues.

Le Bief déborde à partir de 8 h, nos équipes techniques barrent l'accès à certaines rues et chemins.

En milieu d'après-midi, l'accès au quartier des Terres Plates se fait uniquement en passant par anse, chemin du Levant.



18 h 30

Plan de sauvegarde sécurité est activé. Madame le Maire, le Policier municipal et 3 adjoints alertent les riverains d'un débordement à Lozanne et d'un possible débordement à Lucenay dans la soirée, et leur demande de prendre toutes les précautions pour mise en sécurité de leurs véhicules, biens et

eux-mêmes.

Les pompiers se rendent sur place dans la soirée, font le tour des habitations et veillent à la mise en sécurité des maisons et de la population.

Finalement aucune évacuation de personne n'a eu lieu, mais les caves et parking de certains riverains notamment au restaurant du Val d'Azergues ont été inondés.



PETITS CLICHÉS

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Résultat du jeu de piste :

Une affluence inattendue a marqué ce jeu de piste placé sous un signe d'eau puisque la pluie a accompagné les marcheurs tout au long des deux parcours proposés, « poussette » d'une durée estimée à une heure et « sportif » d'une durée estimée à une heure 30.

98 personnes se sont présentées à l'heure dite et, réparties en 35 équipes, ont répondu de manière très satisfaisante à l'ensemble des questions puisque 33 équipes ont terminé dans les temps impartis et une seule a réalisé un score (99) inférieur au seuil qui était de 100 points.

Autant dire qu'à peu près tous les participants inscrits à ce jeu de piste gratuit ont pris part au tirage des 3 lots, 2 paniers garnis et une entrée gratuite à la soirée du 22 octobre des « Compagnons du Beaujolais ».

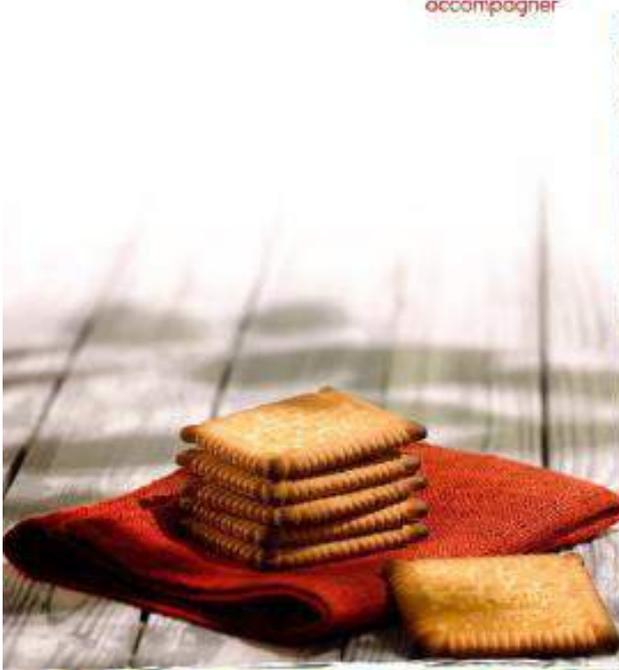
Sur les 33 équipes ayant rendu leur copie, 15 ont fait 200 points et plus, 10 ont fait entre 150 et 199, 7 ont fait entre 100 et 149, 1 a fait 99 points. Les équipes ayant réalisé les cinq meilleurs scores, entre 248 et 223 points, sont les suivantes : Darnaud Nadège, Droguet Alain, Boutin Arnaud, Hug Marie-Thérèse, familles Dugelay, Bruet Véronique.

Résultats aux questions du jeu de piste sur www.lucenay.fr (Rubrique : Vie Municipale / Manifestations et festivités)





LE GOÛTER EN FAMILLE



Goûter en famille

Vendredi 14 octobre

Ce vendredi 14 octobre, un petit goûter a eu lieu entre enfants, parents et l'équipe d'animation. Cela s'est déroulé dans la salle évolution, sur le temps du périscolaire.

Dans une ambiance conviviale, une dizaine de familles était présente lors de cet événement !

Aussi, nous pouvons souligner la présence de Mme Berjot du personnel mairie.

Cela a permis aux familles d'échanger avec l'équipe d'animation.

Sourires et plaisir étaient les maîtres mots !

Accueil de loisirs
Lucenay

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE

Samedi 3 décembre, les pompiers ont invité les Lucenois à la cérémonie de la sainte barbe. Le capitaine Daniel Chiriex a évoqué dans son discours les risques pris par les pompiers.

Le Maire, Valérie Dugelay, a salué le courage et l'altruisme des pompiers.

David Veirriere, chef de corps, a évoqué l'avancement des travaux de la nouvelle caserne des pompiers, la fusion des équipes de pompiers Lucenay Morance, puis procédé à la remise de diplômes avec Valérie DUGELAY, et Daniel Chiriex. Il a remercié les pompiers pour leur engagement, leur bénévolat, leur implication dans les formations qu'ils font sur leurs congés.



David Verrière n'a pas oublié les pompiers partis en retraite cette année, leur adressant à chacun un gentil au revoir.



Enfin, il a ému Mirus, lors de son annonce. En effet, David Verrière a proposé et obtenu qu'Antoine Riche dit Mirus reçoive la médaille de mérite pour ses 45 ans de service au sein des pompiers. Cette médaille lui sera remise prochainement en Préfecture.

Les pompiers passent chez vous avec les calendriers, merci de leur réserver un très bon accueil.

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS.

CLUB DES MARCHEURS



contact : Gilbert HANOT
marche.pierresvignes@free.fr

HALLOWEEN 2016



« Un moment sympathique
pour fêter Halloween avec les
enfants, grâce au Comité des
Fêtes »



SOIRÉE DES ILES CLASSE EN 7



Samedi 12 novembre



BOURSE AUX JOUETS du 20 Nov

Bourse aux jouets, vêtements et matériel de puériculture du dimanche 20 novembre 2016



LES TALENTS DE LUCENAY

Réunion le vendredi 06 janvier 2017
à 19h salle des associations.

- Tirage des rois.
- Inscriptions 2017.
- Organisation de l'exposition et de l'animation musicale 2017.



Vous pratiquez une activité artistique : chant, musique, dessin, peinture, poterie, photo, couture, sculpture..... Que vous soyez débutants ou expérimentés, vous êtes les bienvenus.

Contacts et renseignements :

talents.lucenay@gmail.com

1ère FÊTE FORAINE DE LUCENAY

La fête foraine de Lucenay a été un véritable succès. Beau temps, bonne ambiance, petits et grands sont repartis avec les yeux qui pétillent. Merci à Bébert et son équipe. Nous les retrouverons l'an prochain à la même date.



Coupe du Général et du Lapin

Samedi 24 Septembre 2016





CLASSE EN 7 DE LUCENAY

BULLETIN D'INSCRIPTION 2017

Merci de joindre votre règlement avec l'inscription. Chèque à l'ordre « Amicale de la classe en 7 »

Année de Naissance : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Portable : _____

Adresse : _____

PROGRAMME

PARTICIPATION*

Samedi 21 janvier 17 : REMISE DE COCARDES

A la salle Polysons à partir de 19h, buffet froid, soirée avec Sono

OUI NON

Accompagnateur du conscrit : limité au conjoint / enfants* : _____

Chaque conscrit apporte quelque chose :

10 ans : boissons sans alcool (grande bouteille) ; 19/20 ans : Biscuits apéro ; 30 ans : Quiche/Pizza/Cake ; 40 ans : Salades
50 ans : Fromages ; 60 et + : Desserts. Les viandes et boissons alcoolisées sont fournies par la classe.

Vendredi 3 février 17 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Thème : les Iles, choix par décade à définir

19h : Rassemblement salle Polysons - 20h : Départ du défilé (20h précise !) suivi d'un bal avec buvette

Je participe à la retraite aux flambeaux :

OUI NON

Samedi 4 février 17 : REMISE DES BOUQUETS

Pour les conscrits ne pouvant pas se déplacer, remise de bouquet au domicile ou à la maison de retraite par les conscrits volontaires

Je souhaite recevoir mon bouquet à domicile :

OUI NON

Je suis volontaire pour distribuer les bouquets

OUI NON

Dimanche 5 février 17 : JOURNEE DES CONSCRITS

9h : Messe des conscrits à l'Eglise de Lucenay

10h : Photos (lieu à définir)

OUI NON

11h : Vague, départ parking de la mairie

OUI NON

12h : Vin d'honneur à la salle des pierres blanches

14h : Banquet des conscrits à la salle Polysons

OUI NON

Présent au banquet* : _____ adultes x 50€ _____ enfants x 10€

TOTAL : _____ ①

Lundi 6 février 17 : RETINTON

12h : RDV parking de la Mairie pour un repas au restaurant (budget environ 35€/personne)

Je participe au retinton (règlement sur place)

OUI NON

Conjoint et/ou accompagnant* : _____ personne(s)

COTISATION : (vin d'honneur, fanfare, sonos, gibus, cocarde, fleurs, ménage salle, assurances, etc) ②

10 ans : 15 €

19-20 ans : 50 €

30 ans et + : 100 €

Participation uniquement à la vague et aux photos : 50 €

TOTAL ① + ② = _____ €

Pour une bonne préparation de ces journées, merci d'avance de retourner votre bulletin rempli et votre règlement

avant le 15/12/16 à Isabelle Bérat, 334 rue des Chopines 69480 LUCENAY

Possibilité de payer en 3 fois, dans ce cas merci de nous transmettre 3 chèques, nous encaisserons
le 1^{er} à réception, le 2nd en octobre et le 3^{ème} en décembre.

Mail : classe7lucenay@outlook.fr – Tel Stéphanie Larivière (Présidente) : 06 30 80 96 31

*Rayer la mention inutile et/ou compléter

DES PROFESSIONS A VOTRE SERVICE

SANTÉ

FRANGE HADRIEN
Médecin généraliste
04-74-66-83-06

SANDRIN LAURENCE
Infirmière
04-37-55-08-92

SEGUINE FARGEOT AGNÈS
Infirmière
04-37-55-08-92

DUBOIS-DENARD SOPHIE
Chirurgien-dentiste
04-74-67-14-44

LAPEZE FRÉDÉRIC
Masseur Kinésithérapeute
04-74-60-00-21
f.lapeze@wanadoo.fr

CHAMPOMIER Anne-LAURE
Ostéopathe
06-98-14-92-27.

GIRARDON Marie-Pierre
Psychologue, psychothérapeute et
hypnose
04-74-07-43-97
www.psychologue-girardon.fr

TAXI-AMBULANCE DES PIERRES
DOREES.
Tous types de transports sanitaires.
THOMAS Eric
Ambulancier : 04-74-60-06-58

BIDON MARYLINE
Praticienne en Shiatsu
04-37-55-05-12/06-63-03-47-69

DIET ALINE
MERRIEN Aline
Diététicienne.04-37-22-07-31
06-61-11-48-41
amerrien@dietaline.com.

TRIVIDIC Morgane.
Sophrologue 06 64 93 24 22
morganetrividic@sophro-rh.fr

AGRICULTEUR ET VITICULTEUR

BERNARDIN Claude
Viticulteur 04-74-62-00-19

EARL DOMAINE BOSSE-PLATIÈRE
BOSSE-PLATIÈRE Olivier
Viticulteur 04-74-67-05-54

CHERVET FRANCK
Viticulteur 04-74-67-04-48

DUCHAMP Stéphane
Viticulteur 04-74-67-06-57.

LACHIZE FRANÇOIS
Maraîcher

GAEC DES GRANDES TOURS
LAPIERRE Vincent
Viticulteur 04-74-67-21-57

DOMAINE PICOTIN
EARL MERCIER PERE ET FILS
Viticulteur 04 74 67 04 37
marc.mercier@domainepicotin.fr
www.domainepicotin.fr

EARL RICHE A & P.
Agriculteur vente direct
04-74-67-07-07

RICHE MICHEL ET VALÉRIE
Viticulteur 04-74-60-25-84

GAEC DES TERRES MORELS
RICHE Antoine
Viticulteur 04-74-67-17-00

TUSSOT PIERRE
Maraîcher 04-74-67-17-12

VIEILLY MARC
Viticulteur Maraîcher
04-74-60-29-83

BIENS ET SERVICES

DESVERCHÈRE JEAN PAUL
Menuiserie 04-74-67-02-75

SOLYRENE
DURIS
Bobinage et serres horticoles.
04-74-67-21-63

COMMERCES

AUX PAINS D'ANTAN
PAPIN Laurent-BADEZ Pascale
Boulangerie 04-74-67-06-10
CHABERT ELISABETH
Coiffeuse à domicile
04-74-67-29-83/06-81-17-31-89

CŒUR DE FERME
Magasin de producteur
04-74-07-17-93

contact@coeurdeferme.com

ECHAPPÉE BELLE
ACHARD Perrine
Esthéticienne à domicile.
06-08-85-51-06
perrineachard@hotmail.com

EPICERIE DE LUCENAY
MONGINOT Freddy
06-76-53-50-42.

ETINCELLE COLOR
FOURNIER Christelle
Coiffeuse 04-74-09-94-36

LES GOGUETTES DE MARIE VICTOIRE
JOYON Eliane
[https://fr-
fr.facebook.com/gouettes.marievictoire](https://fr-fr.facebook.com/gouettes.marievictoire)

PASTA MINA
DUBOST Sylviane
Cuisine traditionnelle italienne sur
commande.
06-64-42-87-21

RESTAURANT-VAL-D'AZERGUES
DURAND Lionel
Restaurant 04-74-67-00-84
www.restaurant-auvaldazergues.fr/

RESTAURANT DU GOLF CLUB DU
BEAUJOLAIS
Restaurant 04-74-67-04-44

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

BESACIER JARDINIER SARL
BESACIER Stéphane.
Paysagiste
04-74-60-22-61

DESPLANCHES NICOLAS
Paysagiste et abord de piscine.
06-99-44-10-20

GAUDARD THIBAUT
Entretien de parcs et jardins
06-58-89-10-80
Thibault.gaudard@gmail.com

MÉTIERS DU BÂTIMENT

ADF MULTISERVICES
DUBOST Frédéric

Rénovation Isolation Dépannage
Débarras.
06-58-08-13-71

ALSER
JULLIARD Florent
Menuiserie aluminium-acier, serrurerie.
04-74-67-24-88

ALONSO FILS
ALONSO Alfred
Maçonnerie terrassement piscine 06-
64-85-29-73

BASTIN CARRELAGE
BASTIN Cyril
Carreleur 06-58-35-07-68
carrelage.bastin@gmail.com

CHERVET Stiven
Plâtrier Peintre 06-73-79-83-87
Stiven.chervet@hotmail.com

DUGELAY DANIEL
Maçonnerie 04-74-67-17-66

DUO DE GAMMES
WIEDENHOFF Ivan & TISSERAND Marc
Mobilier, charpentes, couvertures,
escaliers.
06-14-82-29-31/06-84-05-21-75
duodegammes@gmail.com

GALIFI JEAN-FRANCOIS
Plombier 04-74-67-22-73.

MENUISERIE GENOIST
GENOIST Dominique
Menuiserie bois PVC Alu,
Plaquiste Isolation.
06-16-26-25-28/09-64-45-62-26
genoist.dominique@yahoo.fr

DLJ CARRELAGE
JACQUET David
Carreleur 06-61-26-65-09
Dj.carl@orange.fr

ERL LEMOINE
LEMOINE Cédric
Maçonnerie 04-74-07-06-85.

SARL CBN
NICOD Claude Bernard
Charpente bois 04-37-55-31-45

RENOVATION D'INTERIEUR
PARISE Olivier

Plomberie-chauffage-sanitaire
04-74-60-24-67
olivier.parise@sfr.fr

SALUS PIERRE-RÉGIS
Travaux Publics
04-74-60-26-51

SEVEN NAYLE
Maçonnerie Façadier
04-74-67-16-23

TEDESCO FRANÇOIS
Carreleur -04-74-60-28-02

VABRE BERNARD
VABRE Bernard
Maçonnerie -04-74-67-10-70.

SERVICES

A.J AUTO
JUST Alexandre
Mécanique auto-vente pièces et
véhicules.
06-25-17-39-70
alexandrejust@outlook.com

APIX Créa
PALTRIE Alix
Graphiste 06-64-10-83-20
alix@apixcrea.fr

BARRET DOMINIQUE
Consultant
04-26-74-20-70.

B2P
BROSSARD Patrick
Service Nettoyage général-
04-74-67-05-29

BOUVET Eric
Services réparation et vente matériel
électronique
04-74-67-18-93

LES CREATIONS DE GRANNY
DELVALLEE Mireille
06-74-83-01-05
lescreationsdegranny@gmail.com

FONDARD BARBARA
Télé-secrétariat
Fax 04-74-02-55-51
09-75-73-80-39/06-99-50-36-15

RECTO-VERSO
CUSSINET Robert
Imprimerie -04-74-60-22-64

SELECT CAR
GUERREIRO Joël
Garagiste 04-74-67-29-42

ZAMBON JC-PRESTATIONS
ZAMBON Jean Claude
Transport en urgence.
06-08-74-46-63
Jean-claude.zambon@wanadoo.fr

SPORT ET LOISIR

DELBOS MICHEL
Professeur de Golf-
06-11-14-66-16

DELBOS ARNAUD
Professeur de Golf-
06-42-22-07-78

GOLF CLUB DU BEAUJOLIS
GOLF 18 trous-
04-74-67-04-44

MERLE THIERRY
Professeur de Golf-
06-64-43-34-60

TOURISME ET HEBERGEMENT

HOFFMANN NICOD Joséphine
Chambre d'Hôtes
06-81-29-03-75

VERMARE MICHELLE
Chambre d'Hôtes
04-74-60-28-58

L'ENTRE-DEUX
CHAMPIER Jean et Marie France
Gîte
04-74-60-23-06/06-32-67-78-64

ENTREPRISE

AF MECANIQUE
FAURE Anthony
Usinage commande numérique
04-37-55-03-55

MCM CAMUS
Boyaudiers -04-37-55-59-90